L'hon. M. Olson: Dites-nous comment.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre ne reçoit-il pas des centaines et des centaines de lettres des producteurs de lait de l'Ouest canadien pour protester contre cette injustice?

L'hon. M. Olson: Et de l'Est du Canada.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je sais, de l'Est du Canada aussi. Ce qui prouve précisément le point qu'a fait ressortir le député de Kent-Essex (M. Danforth). La situation laisse à désirer dans l'Est aussi. Je remercie le ministre de cette interpolation. La vérité sort de la bouche des enfants. Le ministre prouve cet aphorisme une fois de plus.

M. Lewis: N'exagérez pas la situation.

Le très hon. M. Diefenbaker: Que dire maintenant de la situation du blé? Le député de Saskatoon-Humboldt semble satisfait mais j'ai l'intention de parler de la situation dans laquelle nous nous trouvons maintenant. Le Canada a perdu, depuis un an et demi, le rôle qui lui revenait raisonnablement et de droit sur le marché mondial du blé. Son marché a été réduit d'environ 9 ou 10 p. 100. Par contre, le rôle des États-Unis grandissait. J'ai ici un passage d'un article du Southwestern Miller de Kansas City, en date du 23 septembre 1969, où l'on dit:

• (4.10 p.m.)

Les commandes de farine et de blé pour l'exportation, la semaine dernière, étaient les plus considérables qui aient été enregistrées depuis quelque temps et un autre volume considérable est prévu. Du côté de la farine, la plus grande transaction a été l'achat, par l'ASCF, de 1,318,000 quintaux de farine à pain et à tous usages pour être exportés à titre de secours en octobre. Les commandes des organismes de vivres du Brésil et du Japon se composaient d'une bonne partie de blé d'exportation.

Puis on fait état des augmentations. Les États-Unis ont vendu à l'Arabie saoudite, aux îles Bahreïn, au Congo, à la Dominique, ou plutôt ils ont fait du troc, à Colombo, aux Pays-Bas, à Surinam, au Honduras, et pour un montant considérable au Brésil. Le gouvernement canadien reste passif devant tout cela et refuse à la Commission du blé l'appui qu'il lui faudrait pour que le Canada joue le rôle qui lui revient de droit.

D'aucuns critiquent la Commission du blé. Je ne suis pas de ceux-là, car sans le parti conservateur, cette commission n'existerait pas. Elle fut instaurée par le gouvernement Bennett en juillet 1935. Le parti libéral a tout fait pour mettre des bâtons dans les roues et empêcher l'application de cette loi. Ensuite pendant un certain nombre d'années...

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

L'hon. M. Olson: Quand était-ce?

Le très hon. M. Diefenbaker: L'honorable ministre de l'Agriculture n'était pas du parti libéral à ce moment-là. Il était, je me souviens, l'un des directeurs de ce dont je parle, alors qu'il siégeait à un endroit plus habituel.

Voilà neuf mois que l'on attend le bon plaisir de la Chine communiste. Je ne parlerai pas de l'attitude humiliante du gouvernement canadien, qui demande à Mao le droit de reconnaître le gouvernement de la Chine communiste. Que pense-t-il obtenir? Qu'est-ce qu'un équivalent en matière d'échange? Le gouvernement va-t-il faire de nouvelles ventes de blé à la Chine communiste? Le sait-il? Nous avons réussi à obtenir des ventes parce que nous avions accordé du crédit, à une époque où la reconnaissance de ce gouvernement n'était même pas du domaine des possibilités.

Il en va de même pour l'Australie: elle reçoit les commandes, mais elle attend. J'ai demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) si, au cours de ses délibérations à Stockholm, il avait discuté, en public ou en privé de la possibilité d'amener la Chine communiste à acheter du blé. Notre commerce s'en porte-t-il mieux? Pas le moins du monde. Les pays qui ont reconnu la Chine communiste n'ont pas amélioré leur commerce. Quelle a été la réponse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Alors que plus d'un milliard de boisseaux de blé s'entassent ici. Il a déclaré: «Nous n'avons pas parlé de blé.» Ces deux ministres, me semble-t-il, devraient conférer avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et lui indiquer qu'il y a là un marché à conquérir.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je dois interrompre ici le très hon. représentant pour lui rappeler, ainsi qu'à la Chambre, que le temps qui lui est alloué est expiré. A moins que la Chambre n'y consente à l'unanimité...

Des voix: D'accord.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne manque jamais d'apprécier les gestes de ce genre mais ils ont toujours pour résultat de rendre, dès ce moment, toute critique sérieuse impossible.

J'ai l'impression qu'il s'est passé quelque chose au sujet de la Commission du blé. On dirait que les ministres du gouvernement se défilent et ne l'appuient pas. Ils se montrent évasifs et se contentent de bonnes paroles. C'est le problème tout entier de la commercialisation du blé qui doit être revu, et cela sans délai.